

# « On n'est pas anti-éolien, mais on est à saturation »

**ENVIRONNEMENT** - Si tous les projets aboutissaient, le département pourrait compter plus de 450 éoliennes sur son sol. Une aberration pour Lionel Quillet, vice-président du Conseil départemental.

**D**'après les données fournies par l'Observatoire départemental de l'éolien, 101 éoliennes sont actuellement en service en Charente-Maritime. Sur ces 101 machines, 68 se situent en Vals de Saintonge (11 parcs) et 33 sur les communautés de communes Aunis Atlantique, Aunis Sud et l'agglomération de La Rochelle (sept parcs). Quinze nouveaux parcs - dont 14 dans les collectivités précitées -, soit 91 éoliennes, ont par ailleurs été autorisés par l'Etat. Et si l'on ajoute à cela les intentions de projets et les études en cours, 458 engins pourraient être installés dans un futur plus ou moins proche en Charente-Maritime.

**200**  
mètres de haut

La plupart seraient implantés dans le nord du département, sur un axe allant du nord-est de La Rochelle au sud-est de Saint-Jean-d'Angély, en passant par Surgères, Tonnay-Boutonne ou encore Aulnay. Un couloir que Lionel Quillet a qualifié d'*« infernal »*, mercredi 16 décembre, à l'heure d'adopter le Schéma départemental de développement durable : « *On n'est pas anti-éolien, mais on est à saturation* », a commenté le premier vice-président du Conseil départemental et président de l'Observatoire de l'éolien. À tel point que le Département conteste désormais auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux tous les projets en cours.



**Certaines communes ont le sentiment d'être encerclées par les éoliennes**  
(© Archives L'Hebdo 17)

Comment expliquer une telle exaspération ? D'abord parce que certaines communes, au vu du nombre d'éoliennes installées sur leurs territoires, ont le sentiment d'être « *encerclées* ». Les opérateurs multiplient le nombre de machines car leur rendement reste faible (de 30 à 40 % en moyenne). L'éolien est devenu une industrie à la campagne. Autre raison à ce ras-le-bol : la détérioration du paysage. Auparavant, « *on avait des éoliennes de 120 mètres de haut à 600 mètres des habitations* », poursuit le vice-président du

Département. Aujourd'hui, les bestioles ne font plus 120 mètres. Pour rechercher la rentabilité, elles vont chercher le vent à 200 mètres ! »

## Des départements sans éolienne

Si l'élu rétais émet d'autres arguments (nuisances, artificialisation des sols, risques de mortalité pour certaines espèces de chiroptères...), il regrette surtout le manque d'équité quant à la répartition territoriale des parcs en

Nouvelle-Aquitaine. L'ex Poitou-Charentes regroupe en effet à elle seule la quasi-totalité des parcs néo-aquitains (le fameux « *couloir infernal* » se poursuit en sud Deux-Sèvres, sud Vienne et nord Charente). Or, il n'y a pas de vent que dans cette zone géographique. « *Des départements de Nouvelle-Aquitaine ont zéro éolienne* », s'agace Lionel Quillet, pour qui toutes ces raisons contribuent à « *donner une très mauvaise image du développement durable* ».

Et cela ne date pas d'hier. En 2019, le Conseil dépar-

tement avait en effet demandé à l'Etat un moratoire « *afin de surseoir à tout nouveau projet d'implantation d'éoliennes* » en Charente-Maritime pour deux ans. Depuis, la collectivité n'a pas été entendue. Un Pôle des énergies renouvelables a pourtant bien été créé à l'initiative du préfet, en coopération avec le Département. Son but ? Permettre « *la concertation sur tous les projets éoliens en amont du dépôt des demandes d'autorisations environnementales* ». Et si la collectivité assure intervenir régulièrement pour demander un déploiement « *maîtrisé et cohérent* », les intentions de projets continuent de pleuvoir (25 parcs, 171 éoliennes).

**“S'inscrire sur la trajectoire nationale de 1,5°C”**

Dans son Schéma de développement durable, le Département veut donc encourager « *le mix énergétique* » (éolien, solaire, biomasse...) pour « *inscrire la Charente-Maritime sur la trajectoire nationale de 1,5 °C* ». Mais là encore, les champs solaires ou les usines de méthanisation commencent à être contestés. « *Tout le monde est pour le développement durable mais personne n'en veut à côté de chez soi* », reconnaît Lionel Quillet. Bref, le chemin vers la réduction des gaz à effet de serre s'annonce très compliqué.

À l'exception de deux avis favorables : Andilly et Doeul-sur-le-Mignon.

Clement Vidal